

Management général de la cybersécurité pour les activités maritimes

OBJECTIF : organiser et piloter la cybersécurité dans un projet ou une organisation à vocation maritime.



Compétences développées

- Comprendre, appliquer et animer une politique globale de cybersécurité pour contribuer à la protection et la résilience, en cohérence avec les exigences ISPS et ISM ;
- Des systèmes d'informations vitales d'une compagnie maritime ou d'un navire ;
- Des systèmes mis en œuvre sur les navires et plateformes maritimes.



Références

Circulaire 428 de l'OMI ;
 Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI – édition 2017
 Guide de protection des navires de la DAM et de l'ANSSI – édition septembre 2016 ;
 Guide « Renforcer la protection du navire » - DAM/ANSSI – édition janvier 2017



Contenu

- Enjeux de cybersécurité du monde naval ;
- Panorama des menaces ;
- Défense en profondeur ;
- Hygiène informatique ;
- Gestion et organisation de la cybersécurité ;
- Mesures de cyberdéfense.

Formation en présentiel

DURÉE : 1 jour

LANGUE : français

LIEU : dans nos locaux de Brest, Toulon et dans toute ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
 magistral 70 % - pratique 30 %

ÉVALUATION : quizz en fin de parcours

PRÉREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : 350 € en inter-entreprise
 1200 € en intra-entreprise

Taux de satisfaction : non calculé en 2022